

Sujet :[INTERNET] Chronoligne

Date :Mon, 1 Apr 2024 20:33:40 +0200

De :Annick PHILIPPE <

Pour :pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr, devins jf <

Monsieur le commissaire enquêteur,

Veillez trouver en pièce jointe la contribution du GNSA Sarthe à l'enquête publique concernant le projet de chronoligne.

Cordialement,

Jean Francois DEVINS , pour le GNSA Sarthe



Sans virus.www.avast.com



Contribution à l'enquête publique Chronoligne en particulier avenue Bollée du GNSA Sarthe

Bonjour Madame l'enquêtrice, Monsieur l'enquêteur

Le Groupe National de Surveillance des Arbres est une association loi 1901, reconnue d'intérêt général. Un groupe local en sarthe est constitué et nous avons pris position sur le projet des Chronolignes qui impacte l'alignement des arbres de l'avenue Bollée. Les 200 érables, la totalité sera coupée et remplacée par de jeunes sujets.

Pour le GNSA les arbres sont un « bien commun » parce qu'ils participent, en tant qu'êtres vivants, au maintien de notre cadre de vie en bon état et à la résilience de nos territoires vis-à-vis des conséquences dues au réchauffement global et à l'érosion de la biodiversité. Nous constatons malheureusement que de nombreux arbres tombent chaque année pour diverses raisons d'aménagement ou de projets conçus sans respect pour eux ni prise de conscience dans leur rôle écosystémique. C'est le cas sur l'avenue Bollée.

Il ne s'agit pas de remettre en question l'amélioration des transports en commun ni l'installation de pistes cyclables sécurisées. Il s'agit que le projet soit amélioré et tienne véritablement compte des arbres en place. Nous pensons que c'est possible et a minima de conduire des études sur les alternatives au projets actuel. Ce qui selon la MRAE n'a pas été fait.

Nous contestons le projet dans sa forme actuel sur plusieurs points.

Santé et longévité des arbres. La ville affirme que les arbres sont en mauvaise santé et que leur longévité par ailleurs n'excéderait pas 10 ans du fait qu'ils sont implantés en ville dans de mauvaises conditions et soumis à de fortes canicules. Or deux professionnels consultés par un collectif d'association et de riverain ont eu des avis divergents par rapport à la ville. Ils affirment que les arbres sont en bonne santé. Une étude indépendante sur la santé et la longévité des arbres doit donc être menée pour plus d'objectivité.

La replantation. Les 200 grands arbres actuels sont nécessaires pour filtrer les polluants et rafraîchir l'atmosphère lors des canicules et donc éviter les îlots de chaleur. Pendant 20 à 25 ans les nouveaux arbres qu'il est prévu de replanter ne seront pas assez grands pour jouer ce rôle. De plus il n'est pas certain que les spécimens de 10 ou 12 ans prévus réussissent à s'implanter. Il est donc nécessaire d'étudier de manière approfondie l'intérêt de garder les arbres actuels et les aménagement permettant de le faire. Or cela n'a pas été fait de l'avis de la MRAE.

Absence d'espace suffisant pour les arbres. L'arbitrage entre les différentes destination et usages a été fait au détriment des arbres. Selon nous il est nécessaire a minima d'étudier de manière approfondie les alternatives qui permettraient de répondre aux besoins de mobilité et de préserver les arbres. Nous demandons donc que ces alternatives soient étudiées. Or cela n'a pas été fait de l'avis de la MRAE.

Nous demandons aussi que l'enquête publique soit prolongée d'un mois étant donné que les débats suscités par la prise de conscience de l'abatt

age de la totalité des arbres. Emoi dont la pétition en ligne de greenvoice témoigne. (<https://agir.greenvoice.fr/petitions/sauvegardons-les-200-arbres-de-l-avenue-bollee-au-mans>)

D'une manière générale nous suggérons que c'est la place de l'automobile qu'il conviendrait de plus réduire et non celle des arbres. C'est dans cette voie que le projet peut être remodelé.

gnsa.sarthe@gmail.com

<https://gnsafrance.org/category/tous-les-articles/alertes-et-petitions/>